

**High Commission
For the Republic of Cameroon
In Canada**



**Haut-Commissariat
Pour la République du Cameroun
Au Canada**

No 018 /HCO/cc

Ottawa, le/on 25 JUIN 2020

COMMUNIQUÉ/ANNOUNCEMENT:

Le Haut-Commissariat pour la République du Cameroun a l'honneur de transmettre à la Communauté camerounaise du Canada le **nouveau chronogramme d'activités** de la 2eme phase de l'opération de **recrutement spécial des Enseignants dans les Universités d'État** au titre de l'exercice 2020.

Les **dossiers** de candidature, dont la composition reste celle annoncée par les Services du Premier Ministre dans le Communiqué No 001/SG/PM du 14 février 2020, doivent être **adressés par courrier postal** au Haut-Commissariat (Service Culturel) **au plus tard le 30 juillet 2020**, délai de rigueur : **170, Avenue Clemow, Ottawa, Ontario K1S 2B4.**

The High Commission wishes to inform Cameroonians in academia in Canada of the new chronogram for the 2nd round of Teachers' special recruitment in Cameroonian State Universities for the 2020 academic year.

*As stipulated by the Prime Minister's Announcement No 001/SG/PM of February 14, 2020 Files should be submitted by **postal-mail** through the High Commission (Cultural Service) **latest July 30, 2020** at the following address: **170, Clemow Avenue, Ottawa, Ontario K1S 2B4.***

P.j. (Enclosed): 02-5 pages

- Nouveau chronogramme (en français et anglais, 2 p.)
- Communiqué No 001/SG/PM du 14 février 2020 (3 p.)



Anu 'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi
(Haut-Commissaire)

Copie:
-SG/PM
-MINREX
-MINESUP

**RECRUTEMENT SPECIAL DES TITULAIRES DU DOCTORAT OU DU PHD DANS LES
 UNIVERSITES D'ETAT ; CHRONOGRAMME D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2020**

ETAPES	PERIODES	ACTIVITES
1	16 au 31 Janvier 2020	Validation des Termes de références, des documents de répartition des quotas de recrutement par établissement, des critères de sélection des candidats, de l'autorisation d'ouverture des postes et du chronogramme d'activités par la Commission Centrale de Supervision.
2	17 Février 2020	Publication de l'Autorisation d'ouverture des postes par le président de la Commission Centrale de Supervision.
3	24 Février 2020	Publication des appels à candidature par les Recteurs et <i>Vice-Chancellors</i> des Universités d'Etat.
4	30 Juillet 2020	Dernier délai de réception des dossiers de candidature dans les Universités, les Missions diplomatiques et les Postes consulaires.
5	11 au 26 Août 2020	Dépouillement, étude des dossiers de candidature au sein des Conseils de Département, élaboration des propositions des listes de candidats admissibles par ordre de mérite, ainsi que celles des dossiers non retenus.
6	du 1 ^{er} au 07 Septembre 2020	Dépouillement, étude des dossiers de candidature au sein des Conseils d'Etablissement, élaboration des propositions des listes de candidats admissibles par ordre de mérite, ainsi que celles des dossiers non retenus.
7	du 14 au 17 Septembre 2020	Tenue des assises des Commissions Consultatives de Recrutement des Assistants (CCRA) et élaboration des propositions des listes des candidats admissibles par ordre de mérite ainsi que celles des dossiers non retenus.
8	du 22 au 25 Septembre 2020	Tenue des assises du Comité Consultatif des Institutions Universitaires (CCIU) pour le recrutement aux grades de Chargé de Cours, Maître de Conférences et Professeur.
9	du 29 Septembre au 06 Octobre 2020	Examen par le Comité Technique des propositions de listes des candidats retenus par les CCRA et acheminement des listes approuvées, ainsi que des dossiers non retenus, à la Commission centrale de Supervision.
10	du 12 au 28 Octobre 2020	Validation des listes d'aptitude et examen des recours par la Commission Centrale de Supervision.
11	13 Novembre 2020	Publication des listes des candidats définitivement retenus par la Commission Centrale de Supervision du recrutement.
12	04 Janvier 2021	Mise en service de candidats définitivement retenus par les Universités concernées.



**Le Président de la Commission
 Centrale de Supervision,**

Handwritten signature

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Pax Travail Patrie

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

PRIME MINISTER'S OFFICE

SECRETARIAT GENERAL

**SPECIAL RECRUITMENT OF DOCTORAT OR PHD HOLDERS AS
TEACHERS INTO STATE UNIVERSITIES**

ACTIVITY CALENDAR FOR THE YEAR 2020

STAGES	PERIODS	ACTIVITIES
1	16-31 January 2020	Approval of Terms of Reference, documents defining the recruitment quota per university, selection criteria of candidates, authorisation to launch call for applications, activity calendar by the Central Supervisory Commission.
2	17 February 2020	Publication of Authorisation to launch call for application by the Chairperson of the Central Supervisory Committee.
3	24 February 2020	Publication of call for applications by Rectors and Vice Chancellors of State Universities.
X 4	30 July 2020	Deadline to receive files in universities, Diplomatic missions, and Consular offices.
5	From 11 to 26 August 2020	Opening application files at Departmental Scientific Committees and suggesting lists of those admitted in order of merit, and those not retained.
6	from 1 to 7 September 2020	Opening application files at Faculty Scientific Committees and suggesting lists of those admitted in order of merit, and those not retained.
7	from 14 to 17 September 2020	Meeting of Consultative Committee for the Recruitment of Assistant Lecturers (CCRA) for recruitment of Senior lecturers, Associate professors and Professors.
8	from 22 to 25 September 2020	Meeting of the Consultative Committee of University Institutions (CCUI) for the recruitment of Senior Lecturers, Associate Professors and Professors.
9	from 29 September to 6 October 2020	Examination by the Technical Committee of proposed lists of successful candidates selected by CCRA and forwarding of approved lists as well as those not retained, to the Central Supervisory Commission.
10	from 12 to 28 October 2020	Validation of lists and examination of petitions by the Central Supervisory Commission.
11	13 November 2020	Publication of lists of successful candidates by the Central Supervisory Commission of the recruitment.
12	4 January 2021	Assumption of duty by successful candidates.



FOUDA
FOUDA Séraphin Magloire,
Chairman of the Central
Supervisory Commission

**COMMUNIQUE N° 001 /SG/PM DU 14 FEV 2020
PORTANT AUTORISATION D'OUVERTURE DE POSTES.-**

Conformément aux très hautes instructions du **Président de la République, Chef de l'Etat**, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, porte à la connaissance du public que cinq-cents (549) postes d'enseignants sont ouverts dans les Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'exercice 2020, aux personnes de nationalité camerounaise, âgées au plus de 45 ans révolus au premier octobre 2020 et titulaires du Doctorat ou du PhD.

Lesdits postes sont répartis ainsi qu'il suit:

Université de Bamenda :	72 postes
Université de Buea :	71 postes
Université de Douala :	70 postes
Université de Dschang :	61 postes
Université de Maroua :	57 postes
Université de Ngaoundéré :	71 postes
Université de Yaoundé I :	71 postes
Université de Yaoundé II :	56 postes
Quota de régulation académique :	20 postes

RECEVU LE 14/02/2020
LE MINISTRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
ET DE LA
COOPERATION
INTERNATIONALE
.....
COPIE CERTIFIEE CONFORME

Cette opération se déroule sous la coordination du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur, suivant les dispositions réglementaires en vigueur.

Les *Vice-Chancellors* et les Recteurs procéderont, chacun en ce qui le concerne, à l'ouverture des postes par appel à candidature dans les différentes filières concernées, après approbation par le Comité technique et haute sanction de la Commission Centrale de Supervision.

Chaque candidat déposera son dossier dans l'une des huit (08) Universités de son choix, au plus tard le 21 mai 2020, délai de rigueur.



Les Camerounais résidant à l'étranger déposeront leurs dossiers dans les Missions diplomatiques et les Postes consulaires, au plus tard le 21 mai 2020, délai de rigueur.

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

1. Une demande timbrée datant de moins de trois (03) mois, adressée au Chef de l'institution universitaire choisie ;
2. Une photocopie certifiée conforme de l'acte de naissance datant de moins de trois mois ;
3. Un curriculum vitae détaillé et signé ;
4. Les photocopies certifiées conformes de tous les diplômes obtenus à partir du Baccalauréat ou du GCE Advanced Level ;
5. Un exemplaire de la thèse de Doctorat ou du PhD ;
6. Les copies des articles ou des tirés à part des éventuelles publications, le cas échéant ;
7. Un certificat médical datant de moins de trois (03) mois et établi par un médecin du secteur de la santé publique ;
8. Quatre photos d'identité 4 x 4 (en couleur) ;
9. Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité ;
10. Une attestation de service en qualité d'enseignant permanent dans l'Université d'origine, dûment signée par une autorité compétente, pour les candidats aux grades de Chargé de Cours, Maître de Conférences et Professeur ;
11. Un extrait du bulletin n° 3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;
12. Un certificat de nationalité et/ou, s'agissant des candidats de la diaspora, les photocopies du passeport et du permis de séjour certifiées par les services consulaires camerounais ;
13. Une attestation de présence effective dûment signée par une autorité compétente (pour les candidats sollicitant un changement de corps) ;
14. Une autorisation préalable du Ministre utilisateur ou du Chef de l'administration d'attache (pour les candidats sollicitant un changement de corps) ;



15. Une copie de la Carte Nationale d'Invalidité (pour les personnes handicapées) ;
15. Un engagement sur l'honneur portant sur : (i) l'authenticité des pièces présentées, (ii) la disponibilité effective du candidat et, s'agissant des candidats résidant à l'étranger, (iii) l'inexistence de toute situation pouvant donner lieu à une double situation salariale.

Les recrutements suivront le processus académique réglementaire à savoir :

Pour les candidats au poste d'Assistant :

- étude du dossier et audition du candidat au sein du Conseil de département sollicité, selon les modalités à définir par chaque Université d'Etat ;
- avis du Conseil d'établissement ;
- avis de la Commission Consultative de Recrutement des Assistants (CCRA) présidée par le Vice-Chancellor ou le Recteur de l'institution universitaire concernée ;
- approbation par le Comité technique de recrutement au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- publication des listes définitives par la Commission Centrale de Supervision.

Pour les candidats aux grades de Chargé de Cours, Maître de Conférences et Professeur :

- avis du Comité Consultatif des Institutions Universitaires (CCIU) ;
- approbation par le Comité technique de recrutement au Ministère de l'Enseignement Supérieur ;
- publication des listes définitives par la Commission Centrale de Supervision./-

Yaoundé, le 14 FEV 2020

**Le Président de la Commission
Centrale de Supervision,**



FOUDA Séraphin Magloire